



Rétrospective d'une année difficile

LE MOT DU PRÉSIDENT



Comme l'ensemble de l'activité de notre pays, la vie de notre section s'est figée avec la mise sous confinement le 15 mars dernier. Plus de réunion de bureau, plus de visite de monuments, plus de conférences nous permettant de nous retrouver ensemble. Le téléphone a permis de maintenir un minimum de liens entre nous. Cependant, il faut se réjouir que cet isolement forcé ait permis d'éviter des contaminations aux conséquences potentiellement funestes. Ceux qui nous ont quittés n'ont pas été victimes de ce virus ; mais, je regrette profondément que ce maudit virus ne nous a pas permis de les accompagner comme ils le méritaient. Leurs obsèques, transmises par vidéo pour certains, se sont déroulées dans des conditions difficiles pour leurs proches qui ont ainsi subi une forme de double peine. Lors de la reprise d'une vie plus normale, je souhaite que soit organisé par la section un hommage à ceux qui nous ont quittés en présence de leurs proches. Par ailleurs et dans la volonté de poursuivre nos actions, nous travaillons à une reprise de la totalité de nos activités dès le mois d'octobre. La sélection des boursiers potentiels est en cours et deux conférenciers ont été sollicités pour venir nous faire part de leur savoir.

Durant la tempête et les turbulences qu'elle génère, il faut savoir maintenir le cap !

Marcel Raffin

CENTENAIRE DE LA SMLH

2021 sera l'année de la célébration du centenaire de la SMLH.

Créée après la fin de la Grande Guerre, la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur avait vocation, comme son nom l'indique, à aider les légionnaires victimes de la guerre et à soutenir leurs familles.

Un siècle plus tard, la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), même si son nom ne comporte plus le mot entraide pour de sombres raisons fiscales, poursuit sa mission d'entraide des légionnaires en difficulté. De plus, dans le cadre du rayonnement des valeurs de l'ordre, elle engage des actions vers la jeunesse de notre pays.



La célébration du centenaire sera l'occasion de mettre en évidence les actions conduites au niveau national et au sein des différentes sections.

Notre section est particulièrement en pointe sur ces actions en conduisant notre projet Bourses de la Légion d'Honneur.

Nous profiterons du fait que cette année 2021 sera également le dixième anniversaire de la création de ce projet par le Professeur Alain Farah, pour faire d'une pierre deux coups en réunissant ces deux célébrations sur Neuilly.





En direct des comités

Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe



Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, le 15 octobre 2019. Comme les années précédentes, les membres des associations des deux ordres nationaux - Légion d'Honneur et Ordre National du Mérite des Hauts de Seine ainsi que des parlementaires et des maires étaient présents.



Visite du Conseil d'État

Le 14 novembre 2019, quelques membres du bureau ont pu visiter le Conseil d'État, avec, comme guide, un jeune et dynamique conseiller, Monsieur Fabien Raynaud, président de la 6^{ème} chambre. Celui-ci a expliqué, avec gentillesse et compétence pendant environ 2 h les rouages et le rôle indispensable de ce lieu de la République, en visitant les diverses chambres et la magnifique salle de leur assemblée plénière.

Institution publique française créée en 1799 par Napoléon Bonaparte, siégeant à Paris au Palais Royal depuis 1875, le Conseil d'Etat remplit trois rôles : il conseille l'Etat,

il juge l'administration et il forme les fonctionnaires qui seront choisis pour les hautes responsabilités du secteur public. En résumé, son rôle premier est de conseiller le gouvernement. Ce dernier doit le consulter pour un certain nombre d'actes, notamment sur les projets de lois. Il est aussi le juge administratif suprême.

Le Conseil d'Etat se compose de 7 sections : consultatives (5), rapports et études (1) et contentieux (1) divisée elle-même en 10 chambres.

Marie-José Genty

Hommage

Le général d'armée (2s) Bruno Darry, président du comité national d'entente nous a informé du déroulement des cérémonies prévues pour rendre hommage au sacrifice de nos 13 soldats du 5^{ème} RHC, du 4^{ème} Chasseurs, du 93^{ème} RAM et du 2^{ème} REG, tombés au Mali.

Plusieurs d'entre nous ont participé à cet hommage. Une messe a eu lieu aux Invalides dans la cathédrale des soldats, le vendredi 29 novembre à 19h00, célébrée par Mgr de Romanet, évêque aux armées ; L'hommage sur le pont Alexandre III a eu lieu le lundi 02 décembre à 11h30

à Jean Mermoz, le 7 décembre 2019.

Quatre drapeaux étaient portés par des membres du Conseil municipal des jeunes de la ville de Neuilly sur Seine.



Brunch



Au restaurant Le Passage

Selon une tradition maintenant bien établie (c'est la 7^{ème} année !), le brunch du samedi 18 janvier 2020 a remporté un franc succès. 45 participants ont pu apprécier

l'accueil chaleureux et la compétence du personnel. La convivialité était aussi au rendez-vous sans parler des échanges fructueux entre les membres de la section de Neuilly. Monsieur LUCAS Délégué Général de la SMLH était présent et a participé activement à cette réunion. Rendez-vous en 2021 !



En direct des comités

Hôtel de Monaco : Résidence de l'ambassadeur de Pologne Visite du comité Saint-Pierre

L'hôtel fut construit sous le règne de Louis XV en 1774, par Alexandre Théodore Brongniart, dans l'élégant quartier de la rue Saint Dominique, pour Marie-Catherine de Brignoles-Sale.

Issue de la noblesse italienne, petite-fille d'un doge de Gênes, elle fréquente les cénacles littéraires de son époque et force l'admiration de la marquise du Deffand par sa culture et son esprit... Elle épouse le prince de Monaco en 1757, dont elle se sépare, après la naissance de deux fils.

L'hôtel, qu'elle décore avec beaucoup de raffinement connaîtra un destin original, et une grande notoriété. Au-delà d'une haute porte cochère, disparue depuis, une allée de platanes accueille le visiteur, limitée par deux pavillons sur les côtés donnant accès à la rue de Grenelle ; un jardin de type classique entoure le bâtiment, de facture néo-classique. Des colonnes toscanes d'élégante proportion rythment la façade du rez-de-chaussée, surmontée d'un pavillon à un étage, à l'italienne.

Après avoir traversé le vestibule, on découvre deux enfilades parallèles donnant en partie, sur le jardin et sur la cour : salle de billard, salons, salle à manger, boudoir et chambre de la princesse. Les décors sont particulièrement raffinés comme la peinture des huisseries, imitant des placages de « bois de rose » ou de « bois satiné », ou comme les six grands miroirs qui éclairent la salle du billard, ou le salon, ou la chambre de la princesse, avec des ferrures en bronze doré. Les encadrements des fenêtres et des portes sont en marbre blanc, au sein d'un décor peint en blanc et or.

Après la Révolution Française et le départ de Paris de la princesse avec le prince de Condé, l'hôtel est occupé par l'ambassadeur d'Angleterre, Lord George Granville, puis placé sous séquestre avant d'être loué aux ambassadeurs turcs. Il est ensuite acquit par le maréchal Davout le 16 janvier 1808. Celui-ci y entreprend d'importants travaux : la structure et l'ameublement du premier étage

subissent de luxueuses transformations témoignant du même raffinement prévalant de sa première décoration par la princesse de Monaco. En 1826 l'hôtel, loué par le comte Rodolphe Apponyi, va connaître un

destin fastueux, avec de brillantes réceptions qui créent une véritable émulation entre les salons parisiens et les ambassades. On rivalise quant au nombre d'invités prestigieux, au cours de fêtes somptueuses, diners, bals, soupers, concerts avec la présence de Chopin. A l'hôtel de Monaco, on propose aux invités des raouts (sortes de cocktails de fin d'après-midi). Ces

réceptions auront lieu tous les quinze jours, en alternance avec celles du comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie. Pour s'attirer des personnalités célèbres, la comtesse Thérèse Apponyi adopte même la mode viennoise des déjeuners dansants ou « bals du matin ».

En 1838, Williams Hope, amateur et collectionneur de peintures, devient le nouveau propriétaire après la vente de l'hôtel par la maréchale Davout. Le remaniement intérieur est important car le banquier souhaite agrandir le bâtiment.

C'est Achille Fédel, élève de Brongniart, qui procède à ces transformations, donnant à l'ensemble des bâtiments une grande élégance, avec un style propre à la monarchie de juillet. Toutefois, la façade donnant sur la cour reste proche de son modèle initial, avec les fenêtres cintrées mais, le péristyle devient rectangulaire et non plus semi-circulaire comme à l'origine... C'est lui aussi qui ajoute deux ailes latérales qui épousent la même hauteur que le bâtiment principal.

Les décors intérieurs sont totalement repensés et leur magnificence provoque, en 1841, l'admiration des contemporains

du banquier. Chambre à coucher de style néo-Renaissance mais aussi, salons avec des décors rappelant le roi Soleil, panneaux à encadrements sculptés, peintures anciennes attribuées à de grands maîtres... tout est profusion, avec de nouveaux éléments décoratifs comme les putti, les frises ou les moulures... Beaucoup de lumière avec des lustres magnifiques et des appliques à bougies servant de base à des lampes à pétrole en bronze doré. Le vestibule est décoré d'émaux de Limoges, de faïences italiennes, et allemandes, et de reliefs de della Robbia. Le collectionneur possédait des objets rares, dont les critiques d'art vantèrent la qualité exceptionnelle au moment de leur vente, en 1855 et en 1858.

C'est ensuite le baron Achille Seillière qui devient propriétaire. Sa fille Jeanne, princesse de Sagan, en fait un haut lieu de la vie mondaine parisienne, après le décès de son père. Sa passion pour les bals costumés laisse le souvenir en 1880 d'un grand événement parisien, avec quinze cents invités ainsi que, en 1884,

le « bal paysan » avec des costumes de bergères et de paysans pour l'aristocratie parisienne, ou encore le « bal des bêtes », en 1885 avec pour décor une immense volière. On peut admirer un dessin d'Eugène Lami immortalisant celui de 1883 et des photographies de ces moments conservées à la Bibliothèque Nationale.

En 1909, Jacques Seligmann achète l'hôtel, et y installe sa collection d'antiquités.

En 1936, il devient la propriété du Commissariat général de l'Exposition de 1937, pour y loger l'ambassade de Pologne. Le porche est remplacé par une grille ornée de l'aigle polonais permettant d'admirer la belle façade du XVIIIème siècle. Le premier ministre plénipotentiaire, le comte Maurycy Zamoyski n'est nommé qu'en 1919 la véritable ambassade n'est créée en 1924.

Françoise Delavaux



Bourses de la SMLH

La cérémonie de remise des bourses de la Légion d'Honneur s'est tenue le 14 novembre 2019 pour la neuvième promotion, dans le cadre prestigieux de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint Denis. Madame Bameul, présidente de la section de Saint Denis Ouest de la Légion d'Honneur a accueilli tous les participants réunis autour du projet commun de Neuilly et de la Seine Saint Denis, visant à aider les jeunes méritants des lycées professionnels et des écoles de la deuxième chance. La Marseillaise chantée par les jeunes filles de la Maison de la Légion d'Honneur sous la direction d'une de leurs aînées a solennellement ouvert la cérémonie. Le conseiller départemental et adjoint au maire de Neuilly, Monsieur Olivier Larmurier, a rappelé en ouverture l'intérêt du projet qui met en actes les principes de solidarité intergénérationnelle. Il a plébiscité le soutien apporté à ces jeunes, soutien auquel la municipalité se félicite de participer. Les élus des communes de résidence des jeunes promus, Madame Nicole Goueta, maire de Colombes, Madame Jaklin Pavilla, première adjointe au maire de Saint

Denis, Monsieur Stéphane Cochepain, premier adjoint au maire de Clichy ont, dans leurs allocutions, exprimé leur intérêt pour cette action déployant les valeurs de la République. Responsable du projet pour la section de Neuilly et présidente du jury



de sélection, Renée Pomarède a rendu compte des résultats récents, d'une part, ceux des dix lycéens boursiers parrainés au début de la classe de première en 2017 (tous ont été admis au baccalauréat, 9/10 avec mention), et, d'autre part, ceux des élèves des Écoles de la 2^{ème} chance parrainés qui ont tous les quatre intégré avec succès la vie active. Boursière 2017, bachelière 2019 avec mention très bien, médaillée de bronze au concours de Meilleur

Apprenti de France, niveau départemental, Elise Gillet a témoigné de son expérience.

Avant la remise solennelle le président de la section de Neuilly de la Légion d'Honneur s'est adressé aux jeunes en les exhortant dans ce monde qu'on dit déchiré, d'avancer et de se battre pour leur avenir: «Vous, les jeunes, vous avez soif: soif d'apprendre, soif de réussir dans votre vie, soif de surmonter les difficultés que vous devez affronter. Pour vous honorer, on vous reçoit ici dans la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur créée par Napoléon. Vous êtes sous son portrait... Cette maison symbolise l'importance de transmettre le savoir être et le savoir-faire... Ensemble nous allons réussir! Si vous le voulez, vous le pourrez!».

Les onze jeunes boursiers ont alors, chacun à leur tour, gravi les marches de l'estrade pour recevoir des mains de leur parrain ou de leur marraine leur diplôme et leur chèque correspondant à la première partie de leur bourse.

La photo de chaque binôme parrain/marraine et filleul(e) marque le début d'une ou de deux années de compagnonnage.

Renée Pomarède



Bourses de la SMLH et Hôtel de Lassay

Quatre jeunes boursières ont été reçues le jeudi 5 mars à l'hôtel de Lassay dans le cadre d'une rencontre « Les femmes et l'audace »

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la vice-présidente de l'Assemblée nationale organisait dans un prestigieux salon de l'Hôtel de Lassay, une rencontre de jeunes élèves ou étudiantes de différents lycées : classique Fénélon Paris, professionnel Métier du bois Paris, général lycée de Morveau dans le Doubs. Grâce à l'entremise de Monique Aquilina, quatre jeunes boursières de la Légion d'Honneur de Neuilly ont été invitées. Elles représentaient les quatre dernières promotions (2016, 2017, 2018, 2019) Shanna Bouarour en dernière année de BTS communication, Anaïs Couture en première année de



l'école EmaSup en esthétique, Dominika Mlynarska en classe de terminale esthétique, Dado Dabo en classe de première esthétique.

Quatre femmes « audacieuses » ont raconté leur parcours : Kelly Rangama jeune cheffe, étoilée huit mois après l'ouverture de son restaurant à Paris, Aude de Livonnière cheffe d'entreprise de conditionnement de cosmétiques, Marie Tabarly navigatrice et Constance Le Grip, députée européenne puis députée des Hauts-de-Seine.

Les qualités sont évidemment le travail, le courage, la ténacité mais aussi le culot « il faut savoir oser, mettre le pied dans la porte » et la fantaisie « ne pas hésiter à être différente ». L'important est de ne pas avoir peur de l'échec !



Un échange s'est instauré avec la salle, Anaïs Couture a pu faire état du parcours qui l'a conduite au titre de médaille d'or nationale de meilleure apprentie de France en esthétique. La rencontre s'est conclue sur un conseil partagé par les quatre audacieuses : « Croyez en vos rêves et foncez ! ». Les jeunes boursières sont sorties ravies, des étoiles dans les yeux, confortées dans leurs projets de réussite.

Renée Pomarède

Finances

Comme les années précédentes, les activités de la Section de Neuilly-sur-Seine sont doubles :

- Actions de solidarité envers les membres de la Section, concrétisées par l'accompagnement moral de sociétaires malades et /ou isolés, de visites culturelles, de conférences, de réunions entre sociétaires, de déjeuners, de brunchs, etc.
- Accompagnement de jeunes élèves « méritants, en difficulté sociale », par un parrain ou une marraine, tous membres de la Section. Cette action bénévole est complétée, dans la quasi-totalité des cas, par une Bourse, remise lors d'une cérémonie à la Maison d'Education de la Légion d'honneur de Saint Denis. Ces boursiers appartiennent aux Lycées professionnels de Neuilly et aux Ecoles de la 2ème chance du Département des Hauts de Seine.

1. Les actions de solidarité envers les membres de la Section

Ces actions correspondent à un montant de dépenses de 9 569 euros.

- Les manifestations constituent le premier poste de dépenses (3 696 euros). En 2019, les bureaux des différents comités (Ancelle, Saint Pierre, Saussaye et Bagatelle) ont organisé six visites de sites rassemblant à chaque fois près d'une vingtaine de participants. Les coûts de ces manifestations ont été couverts en totalité par les contributions financières demandées aux participants (4 321 euros de recettes pour 3 696 € de dépenses), répondant ainsi à l'exigence d'équilibre financier des Comités.

- Le deuxième poste de dépenses de la Section est constitué par les coûts : de réalisation du bulletin, du site internet de la Section (<http://92200smlh.fr/>), des mailings des manifestations, de l'organisation des conférences, etc. Toutes ces dépenses sont couvertes : les subventions provenant du siège de la SMLH, les dons des membres de la Section, les subventions accordées par les collectivités (Ville de Neuilly et Département des Hauts de Seine) et quelques produits accessoires. En 2019, l'ensemble de ces ressources s'est élevé à 8 100 euros. L'exercice budgétaire 2019 se solde par un excédent de ressources sur les dépenses de 2 247 euros.

2. Les bourses de la Légion d'honneur

La Section de Neuilly, comme chaque année depuis une dizaine d'année, distribue des bourses à des élèves méritants appartenant à des lycées professionnels (lycée Guérin et lycée Vassily Kandisky), et à des Ecoles de la 2ème chance (E2C) des Hauts de Seine. En 2019, la section de Neuilly a ainsi financé 11 bourses, pour un montant total de 11 000 euros. Cette année, les dons ont atteint la somme de 10 200 euros, et les subventions des collectivités (Département et Commune) celle de 4 000 euros. Ces ressources très légèrement supérieures aux sommes recueillies l'année précédente, ont permis de couvrir l'intégralité des dépenses (bourses, dépenses associées et appels aux dons) : 14 244 €.

Yves Le Ray

Conférence : Centre International de Neuilly



Les membres de la section de Neuilly de la SMLH ont été invités à participer le 21 novembre 2019, à une séance exceptionnelle du Centre International de Neuilly organisée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de sa création. Le thème abordé était l'état du Monde.

Animé par notre ami Christian Mallard, la conclusion a été apportée par Monsieur Hubert Védrine après les brillantes interventions de Son Excellence Lu Shaye, ambassadeur de Chine, de Son Excellence Bertrand Besancenot, ambassadeur de France et de Monsieur Philippe Turle, journaliste à France 24.

Conférence : Zalmāi Haquany Ambassadeur d'Afghanistan

“L'Afghanistan à la recherche d'une paix et d'une stabilité introuvables” par Zalmāi Haquany

Parmi les pays qui connaissent de longs conflits et guerres au XXI^{ème} siècle, l'Afghanistan constitue un monde à part : pays en guerre sans répit depuis plus de 40 ans, non stabilisé, objet d'éternelles interventions et convoitises intérieures et extérieures, pris en tenaille dans la rivalité et la domination des superpuissances mondiales.

Ici et là, les efforts pour la paix et la réconciliation continuent :

- Haut Conseil Afghan pour la Paix et la Réconciliation nationale, les multiples pourparlers avec les Talibans organisés par les Américains,
- Conférence organisée en novembre dernier par le gouvernement russe à Moscou,
- Conférence sous l'égide de l'ONU et l'OTAN à Genève les 27 et 28 novembre 2019 pour continuer le financement de la reconstruction du pays.

Il en va de même pour les droits humains, partie in-



tégrante du droit positif afghan mais non respectés et non appliqués dans une large mesure, lesquels pourraient être totalement remis en cause si on répondait positivement aux revendications formulées par les Talibans dans leurs pourparlers avec les Américains, et l'accord conclu à cet effet en 2020 entre les deux parties.

Dans ce contexte, l'Afghanistan est toujours à la recherche d'une paix et d'une stabilité introuvables. C'est ce que cette conférence a tenté d'expliquer.

Zalmāi Haquany

Nos amis disparus

Nos condoléances désolées aux familles et proches.

Comité ANCELLE

M. Xavier GOUYON MATIGNON (de)
(27/04/2019)
Amiral Jacques de SEYNES (19/03/2020)
Mme Jeannine BERGOT BALLAND
(17/04/2020)
M. Jean-Claude VEBER (28/04/2020)

Comité BAGATELLE

M. Bertrand LARRERA de MOREL
(22/07/2019)

Comité LA SAUSSAYE

M. Jean-Pierre MAYET (04/02/2020)
M. Jacques REYNOLD de SERESIN
(26/03/2020)
Mme Elyane SERADOUR (21/05/2020)

Comité SAINT-PIERRE

M. Antoine de la LOYÈRE (03/10/2019)
M. Pierre LANSON de BONNAY de BREUILLE
(13/01/2020)
M. Albert UDERZO (24/03/2020)
Mme Liliane RICALENS (06/04/2020)
M. François COSTET (17/04/2020)

Publications des Légionnaires

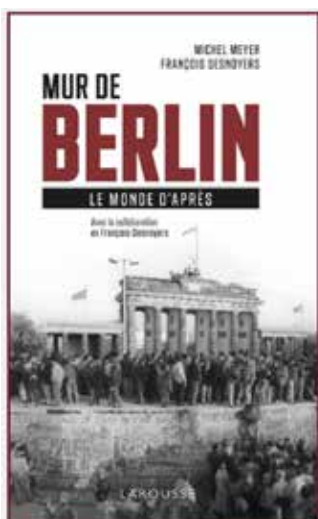
Livres de Monsieur Meyer

Michel Meyer est l'ancien correspondant permanent d'Antenne 2 et de Radio France en Allemagne et directeur de l'information de Radio France. François Desnoyers fut directeur général délégué de Radio France. Ils sont tous deux consultants en stratégie. Michel Meyer décrit « le Monde d'après » la chute du « Mur de

Berlin » en s'appuyant sur des témoignages de journalistes, d'historiens et d'hommes politiques. Il explique comment, après la guerre froide et le communisme, le monde est traumatisé et comment se construit l'Europe.

Quant à son « Dictionnaire amoureux de l'Allemagne », Michel Meyer, né du côté français de la « Ligne bleue des Vosges », était l'auteur tout désigné pour explorer ce pays.

Cette tâche était facilitée par sa longue immersion en tant que correspondant en Allemagne pour la télévision et la radio, avec, au plus fort de la guerre froide, son regard sur les pays du bloc de l'est. De Konrad Adenauer à Karl Lagerfeld, de M^{me} de Staël à Karajan, de Louis II de Bavière au « Mur de Berlin », de Luther aux frères Grimm, de Marienbad à Auschwitz, Michel Meyer nous invite à découvrir « son » Allemagne.



Dans ce numéro

- Le mot du Président p 1
- Centenaire de la SMLH p 1
- Arc de Triomphe p 2
- Conseil d'État p 2
- Hôtel de Monaco p 3
- Bourses de la SMLH p 4
- Bourses & Hôtel de Lassay p 5
- Les Conférences p 6
- Les Publications p 7
- Agenda p 8

Comment un virus peut-il tout bloquer ?

Si la date de publication de notre « Bulletin » fut affectée avant tout par le remplacement de Marie-Luise Herschel (d'ailleurs irremplaçable) mais aussi par les grèves et « gilets jaunes »; elle reçut son coup de grâce avec l'arrivée du COVID 19. Ce virus, en dehors de ses victimes humaines a aussi « bloqué » les relations humaines (distanciation sociale, confinement et port d'un masque) ainsi que l'économie. Il fut donc impossible de nous réunir et surtout de rencontrer notre éditeur. Ce « bulletin » retrace ainsi pratiquement une année de « vie » de la SMLH de Neuilly sur Seine, ce d'autant qu'il ne se passe pratiquement rien d'officiel depuis le 17 mars. Les fêtes de Pâques se sont déroulées sans « fête » au sens propre du terme.

Mais lors du vendredi saint (même si on n'est pas chrétien), comment ne pas faire le lien entre un virus couronné et un homme appelé Jésus torturé en lui faisant porter une couronne d'épines. Le corona virus engendre ou cause des troubles respiratoires qui font mourir les hommes et l'Homme crucifié meurt aussi asphyxié.

Dans un monde surpeuplé, ne respectant pas ou peu ce que lui donne la nature voire même la détruisant, cette pandémie devrait faire réfléchir l'humanité sur ce qui est important, sur ses valeurs et la rendre plus humble. Notre devise « honneur et patrie » prend alors tout son sens.

Elizabeth Vitte



Invitation de la section de la SMLH de Neuilly par Monsieur le Maire de Neuilly le 27 novembre 2019

Le bureau de la section de Neuilly de la SMLH a été reçu par Monsieur le Maire de Neuilly pour un déjeuner en présence de certains de ses adjoints et de son directeur de cabinet.

Les échanges furent très fructueux.

Conférence à venir de Monsieur Gérard Guyot

La conférence de Monsieur Gérard Guyot prévue le 23 avril, est reportée au 1^{er} octobre à l'Auditorium Sainte Anne du Théâtre des Sablons. Elle est intitulée :

AIRBUS 50 ans d'un succès européen

L'année 1969 fut marquée par deux grands événements dans le domaine aérospatial : le premier vol de l'avion de transport supersonique Concorde et le deuxième correspondant aux premiers pas de l'homme sur la Lune.

Un troisième événement important, mais moins médiatisé que les deux précédents, fut la signature, le 29 mai 1969, de l'accord intergouvernemental qui approuvait le lancement du programme AIRBUS.

Depuis sa gestation jusqu'au succès que l'on connaît aujourd'hui, le développement et l'utilisation des nouvelles technologies, l'innovation dans la compétition avec l'industrie aéronautique d'outre-



Atlantique ont conduit AIRBUS au premier rang mondial des constructeurs d'avions commerciaux.

Cette conférence retracera l'histoire, parfois semée d'embûches, de cette grande aventure européenne. Avec les événements récents liés à la crise du COVID19, le conférencier présentera l'impact de cette crise sur le monde de l'aéronautique et, en particulier, sur AIRBUS.

Après un brillant début de carrière au Centre d'essai en vol de la Délégation générale pour l'armement lors de laquelle il contribuera, entre autres, à la conception de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, Gérard Guyot rejoint les essais en vol

d'Airbus Industries pour mener à bien les vols sur la nouvelle famille d'Airbus qui vient de prendre son essor. Il a participé à la démonstration des performances de cette nouvelle génération d'avions de transport.



agenda

RÉUNIONS des BUREAUX... (SOUS RÉSERVE)

- 1^{er} octobre 2020 :

Réunion de bureau suivie de la conférence de M. Gérard Guyot

- 5 novembre 2020 :

Réunion de Bureau suivie d'une conférence du Commandant Yvan Cadeau sur le Maréchal Jean de Lattre de Tassigny

Le Bulletin

Directeur de la publication :

Marcel Raffin

Rédaction : E. Vitte

Comité de rédaction :

F. Delaveau, Ph Dureuil, M-J Genty,

M-L Herschtel, J. Le Clair; F. Masson,

R. Pomarède, Ph. Randot.

Photos : E. Vitte et d'autres

Site : <http://92200.smlh.fr>

Mail : elizabeth.vitte@orange.fr